



Mairie de Montfaucon

14, rue des Fontaines
25660 MONTFAUCON
03 81 81 45 71
mairie@montfaucon25.fr
www.montfaucon25.fr

COMPTE RENDU – SYNTHÈSE DE LA SÉANCE du lundi 2 mars 2026 à 19h30

Le Conseil Municipal s'est réuni, en mairie, salle du conseil municipal, lundi 2 mars 2026 à 19h30, sur convocation régulière et sous la présidence de Monsieur Pierre CONTOZ.

ORDRE DU JOUR

RAPPORTS DECISIONNELS – RAPPORTS DEBATS

- I - Approbation du compte rendu de la séance du 28 janvier 2026
- II - Point sur la situation salle L. Lumière et des migrants-réfugiés accueillis
- III - **AFFAIRES D'URBANISME – BATIMENTS – TRAVAUX**
 - 1- Projet salle d'accueil-périscolaire : point d'étape
 - 2- Projet photovoltaïque et Extension des ateliers municipaux.(APD-DCE-AIDE)
 - 3- Disposition de circulation, rue de la Pérouse, dans le cadre d'un permis de construire délivré
- IV - **AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES**
 - 1- Examen des comptes financiers uniques 2025
 - 2- Affectation provisoire des résultats 2025
 - 3- Taux de la fiscalité locale
 - 4- Fongibilité des crédits
 - 5- Examen et approbation des budgets primitifs 2026
 - 6- Amortissement et Neutralisation des Attributions de Compensation versées.
 - 7- Budget communal M57 – fongibilité des crédits.
 - 8- Délégation de signature électronique au fonctionnaire ayant le grade le plus élevé.
 - 9- Subventions aux associations
 - 10- Attribution d'aides 2026 aux associations dans le cadre de conventions
- V - **AFFAIRE D'ENVIRONNEMENT ET DE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE**
 - 1- Projet cour d'école : point d'étape du projet et calendrier
- VI - **AFFAIRE SCOLAIRE, PERISCOLAIRE et EXTRASCOLAIRE**
 - 1- Crédits scolaires 2025 / 2026
- VII - **AFFAIRE ASSOCIATIVE**
 - 1- Rassemblement des MONTFAUCON DE France : participation de la commune
- VIII - **AFFAIRES DE PERSONNEL**
 - 1- Mutation de l'ATSEM : recrutement
 - 2- Renouvellement des contrats groupe du CDG25 : mandat donné
- IX – **AFFAIRES D'INTERCOMMUNALITE**
 - 1- Engagement par la Communauté Urbaine d'un nouveau Schéma Directeur d'Assainissement
 - 2- Adhésion à groupements de commande (3) proposés par GB Métropole
 - 3- PLUI : état – approbation avec observations du projet arrêté

RAPPORTS D'INFORMATION

Rendu compte des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations.

- En urbanisme – droits des sols.
- Etat des renoncements au Droit de Prémption Urbain.
- Générales

Date prévisionnelle du prochain conseil municipal : SAMEDI 21 MARS 2026, INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL dont élection du ou de la maire.

Sont présents : Pierre CONTOZ, Cyril DELITOT, Vincent GIRARD, Laurent JEUNET, Marie-Louise LAITHIER, Nadine MAUGEY, Eric MERAT, Christine MOLLIER, Corinne PETER, Anne-Marie POTY, Alain RICHARD, Jacques TONNERRE, Hervé TOURNOUX, Géraldine VALLOT VUITTON, Frédéric VERMOT

Absents excusés :

Gaëlle AUFFRET a donné procuration à Christine MOLLIER
Catherine PARDONNET a donné procuration à Laurent JEUNET

Absents : Guillaume BLANDIN, Stéphanie BOITEUX

DESIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SEANCE

Monsieur le Maire propose, dans l'ordre alphabétique, Nadine MAUGEY, comme secrétaire de séance. **Approuvé à l'unanimité.**

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

A l'ordre du jour présenté, sont ajoutées, en affaires administratives et financières : attribution de contributions ou cotisations 2026 à associations ou groupes
Ainsi complété, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 28 janvier 2026

Sans observation, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

POINT SUR L'ACCUEIL DES JEUNES MIGRANTS

Le Maire et Catherine PARDONNET, Conseillère municipale, font le point sur la remise en ordre de la salle Lumière de La Malate, par ces trois jeunes et des bénévoles.

Ils doivent être remerciés et félicités.

RAPPORTS DECISIONNELS – RAPPORTS DEBATS

AFFAIRES D'URBANISME - DE BATIMENTS – DE TRAVAUX

◇ **Projet salle d'accueil – périscolaire : point d'étape.** Le Maire, Hervé TOURNOUX et Vincent GIRARD, Adjoint font le point :

- Mobilier périscolaire, en partenariat UGAP et Cabinet ARCHIDIUM – en cours

- L'aide du Département dans le cadre du contrat P@C est réévaluée à 383 000 € au lieu des 350 000 € envisagés
- Cérémonie de pose de la 1^{ère} pierre, fixée mercredi 4 mars à 10h30

Le conseil municipal prend acte

◇ **Projet photovoltaïque et extension des ateliers municipaux.** Le Maire et Hervé TOURNOUX, Adjoint exposent la nécessité de :

- Mettre en place, versant sud de la toiture à agrandir, une surface de panneaux photovoltaïques pour alimenter le réseau de chauffe-eaux électriques salle d'accueil et périscolaire
- Supprimer la toiture en amiante (cf législation du travail)
- Mettre en parfaite conformité l'installation électrique
- Profiter de l'agrandissement de la toiture sud (presque doublée) pour fermer l'aire créée et donner une bouffée d'oxygène aux ST dont rangement d'engins.

L'Estimation totale s'élève à 289 080 € HT

Le dépôt du permis de construire, doit intervenir sous peu.

Quant au financement, il est assuré dans l'épuration budgétaire qui sera examinée ci-après, au titre du BP investissement 2026.

Il est susceptible de recevoir aide de TERRITOIRE D'ENERGIE/SYDED

Après débat, le conseil municipal unanime :

- **Confirme le projet en validant APD et en sollicitant la phase PRO-DCE**
- **Sollicite aide de Territoire d'Energie/SYDED**

◇ **Disposition pour circulation rue de la Pérouse dans le cadre d'un permis de construire délivré.** Frédéric VERMOT, Conseiller municipal délégué, expose la délivrance d'un permis de construire à M. Mutlu BICER, au 28 rue de la Pérouse. Il y a nécessité de prendre des précautions du fait de la pente de cette rue et de la circulation.

Il est proposé de prendre un arrêté de circulation pour la mise en place, par le pétitionnaire, d'un alterna par panneaux. Cet alterna pourrait être un essai vers une installation définitive. **Adopté à l'unanimité.**

AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

◇ **Comptes financiers uniques (CFU) des budgets : périscolaire - extrascolaire et budget communal.** Le Maire rappelle que la commission finances s'est réunie le 24 février 2026 pour examiner ces comptes.

Il expose que suite à une défaillance matérielle, les services de la DGFIP ne sont pas en mesure de valider les documents adressés par l'ordonnateur.

Les CFU examinés ne peuvent pas donner lieu à un vote.

A- Compte financier unique du budget périscolaire-extrascolaire.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
chapitre		Montant
011	Charges à caractère général	85 923.22
012	Charges de personnel	129 348.07
65	Autres charges de gestion	1 340.88
67	Charges exceptionnelles	0
	TOTAL	216 612.17 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
002	Excédent antérieur reporté	
70	Produits des services	126 411.79
74	Dotations et participations	90 281
77	Produits exceptionnels	0
	TOTAL	216 693.24 €
	RESULTAT 2025	+ 81.07 €

B- Compte financier unique du budget communal

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Comptes	BP 2025 + DM	CFU 2025		BP 2025 + DM	CFU 2025
Recettes de fonctionnement			Dépenses de fonctionnement		
002 - Excédent antérieur reporté	0	Pas au CFU	11 - Charges à caractère général	296 590	294 332.31
013 - Atténuations de charges	4 000	14 350.81	12 - Charges de personnel	515 060	513 449.47
042 -Opérations d'ordre entre sections	68 542	68 541,34	014 - Atténuations de produits	39 590	38 925.68
70 - Produits des services	207 400	221 976.02	023 - VirT à la section d'investissement	306 23	
73 - Impôts et taxes	78 739	77 061.79	042 - Opérations d'ordre entre sections	82 514	85 514
731 – Fiscalité locale	1 034 398	984 121.40	65 - Autres charges de gestion courante	202 603	195 120.80
74 - Dotations et participations	45 971	51 279.24	66 - Charges financières	30 900	39 342.87
75 - Autres produits gestion courante	35 600	34 679.02	67 - Charges exceptionnelles	1 000	812.44
77 - Produits exceptionnels	200	0	68 – Dotations provisions	350	0
Total recettes de fonctionnement	1 474 850	1 452 009.62	Total dépenses de fonctionnement	1 474 850	1 154 497.57
Excédent de fonctionnement 2025 : 297 512.05 €					

L'équilibre Recettes-Dépenses du compte financier unique 2025 s'établit à solde positif de 297 512.05 € (épargne de l'année).

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Comptes	BP 2025 + DM	CFU 2025		BP 2025 + DM	CFU 2025
Recettes d'investissement			Dépenses d'investissement		
021 – Virement section de fonctionnement	306 243	Pas au CFU	001 – Solde d'exécution reporté	393 864.17	Non repris
024 – Produits des cessions	15 000	0	040 – Neutralisation des amortissements	68 542	68 541.34
040 - Opérations d'ordre	82 514	82 514	041 – Opérations patrimoniales	259 950	259 941.00
041 – Opérations patrimoniales	259 950	259 941	10 – Dotations, fonds de réserves	4 000	0
10 – Dotations, fonds de réserve	385 424	436 749.59	16 – Emprunts	97 200.83	94 590.02
13 – Subvention d'investisT	100 000	53 531.45	20 – Immo incorporelles	200 000	179 087.50
16 - Emprunts	1 740 000	500 000	204 – Subv équipT versées	178 572	178 560.40
			21 – Immo corporelles	425 352	67 483.29
			23 – Immo en cours	1 245 000	34 686.30
			27 – Créances autres établissements publics	16 650	16 650
Total recettes d'investissement	2 889 131	1 332 736.04	Total dépenses d'investissement	2 889 131	899 539.85
Excédent d'investissement 2025 : 433 196.19 €					

L'équilibre Recettes – Dépenses 2025 du compte financier unique 2025 s'établit à solde positif de 433 196.19 €

C - Comptes Financiers Uniques 2025 : affectation provisoire des résultats

Pour la même raison qui empêche l'approbation des CFU, l'affectation des résultats de l'exercice 2025, ne peut être que provisoire.

Elle s'écrit ainsi :

1/ budget périscolaire

L'excédent de fonctionnement 2025, 81.07 €, cumulé à l'excédent 2024 (26.43 €) inscrit au compte recettes 002 du BP 2025, soit 107.50 € est affecté en totalité au budget 2026 - compte 002 recettes de fonctionnement

2/ budget communal

Compte tenu de :

- L'excédent de fonctionnement 2025, 297 512.05 €, est inscrit au 002 recettes de fonctionnement du BP 2026
- L'excédent d'investissement 2025, 433 196.19 €, cumulé au déficit 2024 inscrit au compte dépenses 001 du BP 2025, 393 864.17 € soit (+ 433 196.19 – 393 864.17) = + 39 332.02 € est inscrit au compte 001 recettes d'investissement du BP 2026
- Le résultat des RAR (dépenses : 378 970 € + recettes : 1 046 400 €), + 667 430 €

Affectation provisoire du résultat :

- La totalité de l'excédent de fonctionnement, **297 512.05 €** est inscrit au compte recettes 002 du **BP 2026**
- L'excédent d'investissement, **39 332.02 €** est inscrit au compte 001 recettes d'investissement du **BP 2026**

◇ Budgets 2026

A- budget périscolaire-extrascolaire. Le budget 2026 étant dans l'esprit de la présentation en commission des finances le 24 février 2026, équilibré à hauteur de **231 645 €**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Article	Libellé	BP 2026
<i>011 - Charges à caractère général</i>		
60623/6067	Alimentation	58 000
60632	F. de petit équipement	500
6156	Maintenance	1 500
6184	Versement à organismes formation	200
6188	Autres frais divers	9 000
627	Services bancaires et assimilés	500
6288	Autres services extérieurs	25 300
TOTAL - Charges à caractère général		96 500
<i>012 – Charges de personnel</i>		
6215/6211	Personnel affecté par la collectivité	133 000
TOTAL – Charges de personnel		133 000
<i>65 – Autres charges de gestion</i>		
65132	Prix	2 000
6541	Créances admises en non valeur	100
TOTAL – Autres charges de gestion		2 100
<i>68 – Dotations aux provisions</i>		
6817	Provisions pour risques	45
TOTAL – Dotations aux provisions		45
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		231 645

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Article	Libellé	BP 2026
002	Excédent antérieur reporté	107.50
<i>70 – Produits des services</i>		
7067	Red. serv. périscolaires et ens	126 000
TOTAL – Produits des services		126 000
<i>74 – Dotations participation</i>		
74748	Participation des autres communes	77 537
747818	Autres organismes	600.50
7488	Autres attribut° et participat°	27 400
TOTAL – Dotations participation		105 537.50
<i>77 – Produits exceptionnels</i>		
7713	Libéralités reçues	
7718	Autres produits except de gestion	
TOTAL – Produits exceptionnels		0
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		213 645

A l'unanimité, le budget périscolaire 2025 est adopté.

B- budget communal. Le budget **2026** étant dans l'esprit de la présentation en commission des finances le 24 février 2026, équilibré à hauteur de **1 758 710 €** en section de fonctionnement et **3 927 375 €** en section d'investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Comptes	PREPA 2026	BP 2026
Recettes de fonctionnement		
002 - Excédent antérieur reporté	297 512.05	297 512.05
013 - Atténuations de charges	16 000.95	16 000.95
042 - Opérations d'ordre entre sections	68 542	68 542
70 - Produits des services	205 900	205 900
73 - Impôts et taxes	76 739	76 739
731 - Fiscalité locale	1 006 005	1 006 005
74 - Dotations et participations	52 411	52 411
75 - Autres produits gestion courante	35 400	35 400
77 - Produits exceptionnels	200	200
Total recettes de fonctionnement	1 758 710	1 758 710
Dépenses de fonctionnement		
11 - Charges à caractère général	351 375	351 375
12 - Charges de personnel	539 550	539 550
014 - Atténuations de produits	29 585	29 585
023 - VirT à la section d'investissement	441 167	441 167
042 - Opérations d'ordre entre sections	82 514	82 515
65 - Autres charges de gestion courante	245 717	245 717
66 - Charges financières	67 452.00	67 451
67 - Charges exceptionnelles	1 000	1 000
68 - Dotations aux provisions	350	350
Total dépenses de fonctionnement	1 758 710	1 758 710
Rappel excédent de fonctionnement 2025 : 297 512.05 €		

SECTION D'INVESTISSEMENT

Comptes	PREPA 2026	BP 2026
Recettes d'investissement		
001 - solde d'exécution reporté	39 332.02	39 332.02
021 - VirT de la section de fonctionT	441 167	441 167
024 - Produits des cessions	15 000	15 000
040 - Opérations d'ordre entre sections	82 514	82 515
041 - Opérations patrimoniales	179 087	179 087
10 - Dotations Fonds divers réserves	9 600.98	9 600.98
13 - Subventions d'équipement	1 236 001	1 236 001
16 - Emprunts et dettes assimilés	924 672	1 924 672
TOTAL Recettes d'investissement	2 927 374	3 927 375
Dépenses d'investissement		
001 - solde d'exécution reporté	0.00	0.00
040 - Opérations d'ordre entre sections	68 542	68 542
041 - Opérations patrimoniales	179 087	179 087
10 - Dotations Fonds divers réserves	4 000	4 000
13 - Subventions d'équipement		

16 - Remboursement d'emprunts	99 125	99 126
20 - Immobilisations incorporelles	101 989	150 509
204 - Subventions d'équipement versées	68 542	68 542
21 - Immobilisations corporelles	3 030 489	697 343
23 - Immobilisations en cours	375 600	2 660 226
27 - Autres immos financières	0.00	0.00
Total Dépenses d'investissement	3 927 374	3 927 375

Rappel : excédent d'investissement 2025 : 433 196.19 €

Après débat, le conseil municipal unanime adopte les budgets périscolaire et communal 2026.

◇ **Taux de la fiscalité locale.** Le Maire expose que la DGFIP n'ayant pas adressé l'état de notification des taux, le conseil municipal ne peut pas les adopter.

Toutefois, il précise que le BP 2026 tient compte de :

- Augmentation des bases, par l'Etat : + 0.8 %
- Croissance naturelle : + 0.5 %
- Proposition d'augmentation du taux, par la commune : + 0.5 % pour la TH et la TFB et 0 % pour la TFNB

Pour information, ces taux seront à évaluer lors du prochain conseil municipal.

◇ **Fongibilité des crédits.** Depuis le passage à la nomenclature M57, le principe de fongibilité des crédits budgétaires est reconnu dans la limite de 7.5% des dépenses réelle de chaque section.
Adopté à l'unanimité.

◇ **Amortissement et neutralisation des Attributions de Compensation versées.** A l'unanimité le conseil municipal décide :

- **D'amortir les AC chaque année, sur un an et de les neutraliser**
- **D'amortir les subventions versées au chapitre 204**

◇ **Délégation de signature électronique.** Pour assurer la continuité des opérations comptables lors des prochaines élections municipales, la DGFIP informe de la possibilité d'attribuer une délégation temporaire de signature au fonctionnaire du grade le plus élevé. **A l'unanimité, le conseil municipal retient cette proposition – délégation étant donnée à Martine GRANDCLAUDE.**

◇ **Subventions 2026 aux associations.** Le Maire propose

	2025	Propositions 2026
Association locale des Montfaucon de France	817 €	97 €
Association Nationale		720 €
Association le Château + convention	817 €	817 €
Football Club de Montfaucon, Morre, Gennes, La Vèze	817 €	817 €
Tennis club Mamirolle – Montfaucon	236 €	236 €
Association des Familles	236 €	236 €
LACIM « les Amis d'un coin de l'Inde et du Monde »	236 €	236 €
Association de la Malate	Non versé	236 €
Les Vergers de Montfaucon	236 €	236 €
Montfaucon Solidarités	236 €	236 €
Les Cadichons falcomontais	236 €	236 €
Association des Anciens Combattants	105 €	105 €
Club des retraités	105 €	105 €
Association Eglise de Montfaucon – Patrimoine Historique	105 €	105 €
Association Notes et Touches	150 €	105 €
Aqueduc romain	Non versé	105 €
Les Poulettes de Montfaucon	105 €	105 €
Le Souvenir Français	20 €	20 €

Associations d'intérêt scolaire	2025	Propositions 2026
Coopérative scolaire de Montfaucon chiffre compte tenu du mode de calcul :	4 369 €	4 406 €
FSE collège de Saône ~62 élèves x 8 €/élèves : provisoire	496 € (8 € / collégien)	496 € (8 € / collégien)
Association parents d'élèves LA TRIBU d'HENRIETTE	105 €	105 €
Prévention routière	150 €	150 €

Associations à caractère social proposition CCAS	2025	Propositions 2026
France Alzheimer	115 €	115 €
Ronde de l'Espoir (Ligue contre le cancer)	115 €	115 €
Donneurs de Sang Saône	115 €	115 €
Semons l'Espoir et Maisons des Parents + communes solidaires	326 €	115 €
Association Dons d'Organes	Non versé	0
M'organes de toi (en remplacement de Dons d'organes)	115 €	115 €
Association des Paralysés de France	Non versé	115 €
Bibliothèque de l'hôpital : la distraction des malades	115 €	115 €
ONCODOUBS	115 €	115 €
Banque alimentaire (250 € versé en 2021)	115 €	115 €

Autres actions sociales	2025	Propositions 2026
Mayotte	1 650 €	Sans objet
Equipe de France de football des amputés	600 €	Sans objet

Par ailleurs, une aide de **115 €** est accordée à la maison Âges et Vie pour diverses animations (régérées directement par la commune).

Adopté à l'unanimité.

◇ **Associations conventionnées ou pour accompagnement de projets : montant 2026.** Alain RICHARD, Conseiller municipal délégué propose de retenir :

	2025	Propositions 2026
Grande Classic Cycliste Grand Besançon Doubs	6 500 €	6 500 €
Trail solidaire de Montfaucon	1 650 € (repas bénévoles + presse)	1 650 € (repas bénévoles + presse)
Association Le Château	3 500 € si travaux	0 €
Avalfort	700 €	En attente, si maintien de l'association
Festival de Musiques Anciennes	2 500 €	1 500 €
Ebulli'son / Bande sonore	2 500 €	2 500 €
Club du Vieux Manoir	2 000 €	2 000 €

Après débat, le conseil municipal unanime, une abstention, approuve les montants proposés.

◇ **Attribution de contributions ou cotisations 2026 à associations ou groupes.** Le Maire rappelle que l'a commune adhère à :

- Agence d'urbanisme de l'agglomération bisontine
- Fondation du Patrimoine
- Association des Maires du Doubs
- Association européenne VIA FRANCIGENA
- Association des Maires ruraux du Doubs
- Association des communes forestières
- CAUE
- AD@T

- CWA Entreprise (Panneau Pocket)
- Intrum (Contribution forestière CVO)
- SDIS – insertion annuelle

Adopté à l'unanimité, sachant que les contributions ou cotisations sont fixées par les associations ou groupes.

AFFAIRE D'ENVIRONNEMENT ET DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

◇ **Renaturation – végétalisation de la cour d'école – square des nounous – accès PMR à l'école.** Vincent GIRARD, Adjoint fait le point sur ce dossier. Les travaux du square vont reprendre d'ici la fin du mois. A l'été 2026, les travaux de la cour d'école vont débuter. Le travail sur les végétaux est en cours. **Pour information du conseil municipal.**

AFFAIRES SCOLAIRES, PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

◇ **Crédits scolaires 2025 /2026.** Corinne PETER, Adjoint présente les crédits scolaires affectés aux enseignants et à la coopérative scolaire selon une clé de répartition comprenant à la fois, le nombre d'élève et l'augmentation du coût de la consommation.

- Coopérative scolaire : 4 406 € seront inscrits au BP 2026
- Crédits de fonctionnement : 6 650 €. Ils tiennent compte de la participation de la commune à la classe de découverte (685 €), et sont réduits du trop consommé antérieur (1 477.51 €).

Par ailleurs, décision est prise de modifier les modalités de passation des commandes de fournitures
Adopté à l'unanimité.

AFFAIRES DE PERSONNEL

◇ **Mutation d'un agent : remplacement.** Le Maire présente la mutation de Virginie BÔLE, ATSEM, à la mairie de Ouhans, à compter du 15 mars 2026. Les modalités de remplacement sont exposées :

- Auprès du service de missions temporaires du CDG25, temporairement et jusqu'au 3 juillet 2026,
- Recrutement d'une ATSEM à compter du 24 août 2026.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à procéder aux formalités de remplacement.

◇ **Renouvellement des contrats « groupe » du Centre de Gestion du Doubs (CDG25).** Le Maire rappelle que la commune adhère à 3 contrats « groupe » négociés par le CDG25 :

- « Risques statutaires » pour couvrir les charges de rémunérations versées par l'employeur en cas d'absence pour raison de santé
- « Protection sociale complémentaire – prévoyance » permet aux agents de se prémunir contre la diminution ou la perte de rémunération en cas d'arrêt de travail
- « Protection sociale complémentaire – santé » permet aux agents de se couvrir pour les frais de soins non pris en charge par la Sécurité Sociale.

A l'unanimité, le conseil municipal unanime autorise le Maire à donner mandat au CDG25 pour lancer une consultation pour le renouvellement des deux premiers contrats.

AFFAIRE ASSOCIATIVE

◇ **Rassemblement des MONTFAUCON DE France : participation de la commune.** Le Maire rappelle que le rassemblement national aura lieu les 27 et 28 juin dans notre commune. Au vu du budget prévisionnel, il propose que la commune prenne en charge le montant de la location du chapiteau, 14 786 €. Marie-Louise LAITHIER ne prend part ni au débat, ni au vote.

Adopté à l'unanimité.

AFFAIRES D'INTERCOMMUNALITE

◇ **Engagement par la Communauté Urbaine d'un nouveau Schéma Directeur d'Assainissement.** Le Maire et Frédéric VERMOT, Conseiller municipal délégué expose que par lettre du 30 décembre 2025, GBM/DEA informe qu'un nouveau Schéma Directeur d'Assainissement, qui concerne les 29 communes dont les effluents sont conduits à la station de PORT-DOUVOT, est engagé. **Pour information.**

◇ **Adhésion à 3 nouveaux groupements de commande proposés par GB Métropole.** Il s'agit de :

- Système d'alerte de la population (PCS). Dans le cadre de la prévention / gestion des risques, le marché a pour objet la mise en œuvre d'un système d'alerte et d'information à la population sur un risque encouru (inondations, risques industriels,...) à un instant donné. Le système d'alerte envisagé permettra de garantir la délivrance d'un message d'alerte.
- Fourniture et livraison de plaquettes forestières bois avec ou sans criblage préalable pour chaufferie bois.
- Fourniture d'un « registre électronique ». Les obligations réglementaires relatives à l'organisation des enquêtes publiques ou de la participation par voie électronique du public (PPVE) incombent aux collectivités qui doivent satisfaire à l'exigence de mise à disposition du public d'un registre électronique

Adopté à l'unanimité.

◇ **PLUI : état – approbation avec observations du projet arrêté.** Le Maire et Hervé TOURNOUX, Adjoint reviennent sur ce lourd dossier, présenté au conseil municipal du 29 septembre 2025. **Après débat, le conseil municipal unanime adopte le projet de PLUI mais souhaite faire part des observations / remarques, telles que rapportées et déjà adressées en septembre 2025.**

RAPPORTS D'INFORMATION

I – COMPTE RENDU SUR DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS (articles L.2122.21 et L.2122.22)

I – 1 / A – EN MATIERE DE DROITS DES SOLS

Hervé TOURNOUX, Adjoint, présente :

Déclarations préalables délivrées à : néant

Permis de construire accordé à : néant

Pour information du conseil municipal

Déclaration d'intention d'aliéner : néant

Infraction au droit des sols : Par mail du 24 février 2026, Mme KRAVEICHVILI sollicite un délai supplémentaire de 2 mois prolongeant celui qui lui était donné (26 février 2026) pour présenter une solution d'aménagement acceptable par la commune et l'ABF. Le délai lui a été accordé.

Litige concernant la mise en œuvre d'un permis de construire. Un pétitionnaire (maison rue du Coteau en cours), M. Ballay/SCCV La malate ne respectant pas le permis délivré notamment le prospect avec la propriété riveraine aux dires de M. JEANMOUGON, voisin.

Elections municipales du 15 mars 2026. Information est donnée sur l'organisation.

MANIFESTATIONS :

Mardi 3 mars à 19h, réunion préparatoire EBULLI'SON
à 19h, Assemblée Générale des Montfaucon de France

Mercredi 4 Mars	à 9h, accueil en mairie de la Direction Régionale des Douanes à 10h30, pose 1 ^{ère} pierre du Péricolaire à 14h, trail départemental de l'UNSS à 19h30, Groupe Travail cour d'école
Vendredi 6 mars,	à 17h, soirée « Grands Jeux » de l'association des Familles.
Mercredi 11 mars	moment convivial de fin de mandat (repas)
Jeudi 12 mars	à 18h30, soirée crêpes de la Paroisse
Dimanche 15 mars,	scrutin des élections municipales
Mardi 17 mars,	salle V.HUGO, après assemblée générale de l'association Le Château, conférence documentée de René Locatelli, sur CHATEAUX EN FRANCHE-COMTE
Mercredi 18 mars,	matin, le périscolaire est à la MFR de Morre.
Vendredi 20 mars	à 19h, soirée BOL DE RIZ de LACIM
Samedi 21 mars	à 10h, installation du conseil municipal
Jeudi 26 mars	à 20h, Assemblé Générale de Montfaucon Solidarités.

AGENDA : Prochain conseil municipal envisagé samedi 21 mars 2026, installation du nouveau conseil

A 22h50, le Président lève la séance.

Nadine MAUGEY
Secrétaire de séance

Pierre CONTOZ
Président de séance